MONO, BOULOT, DODO: GÉRER L'INGÉRABLE...

Par Lorraine Desjardins | AGENTE DE RECHERCHE ET DE COMMUNICATION



a conciliation famille-travail est au cœur des préoccupations de la FAFMRQ depuis un bon moment. C'est d'ailleurs afin qu'on tienne davantage compte des réalités spécifiques aux familles monoparentales en matière de conciliation que nous siégeons à la Coalition conciliation famille-travail-études-formation mise sur pied récemment et qui regroupe des syndicats et des organismes communautaires. Or, si jongler avec la multitude de tâches qu'implique le fait d'être à la fois responsable d'une famille monoparentale et d'occuper un emploi présente des défis importants, quand les conditions de travail sont minimales (pour ne pas dire indécentes!), ça tient carrément de l'héroïsme! Or, c'est malheureusement le cas de plus en plus de travailleuses, parfois même au détriment de leur santé physique et mentale... Et comme si ça ne suffisait pas de ruiner sa santé à travailler, plusieurs de ces emplois ne permettent même pas d'échapper à la pauvreté!

DES TÉMOIGNAGES PARLANTS

Un mini sondage, mené récemment auprès de femmes qui fréquentent nos associations membres, a permis de recueillir des témoignages assez parlants sur ce que ça représente d'occuper un emploi et d'assumer seule des responsabilités familiales. Quand on leur demande si le fait d'occuper un emploi leur cause des difficultés en termes de conciliation, la majorité des répondantes disent oui, peu importe le type d'emploi occupé et même celles qui disent avoir un employeur conciliant. On mentionne notamment les difficultés liées aux transports et au fait que l'école ou la garderie soient éloignées du lieu de travail. Évidemment, la course folle pour arriver à temps au travail le matin ou passer au travers de toutes les tâches à faire en rentrant du boulot (souper, devoirs, bains, lunchs, ...) est également mentionnée. Si certains employeurs font preuve de souplesse, d'autres manquent totalement de compréhension lorsqu'on doit s'absenter pour des raisons familiales (un enfant malade par exemple).

Quand on leur demande comment elles font pour composer avec ces difficultés, si certaines femmes disent bénéficier de l'aide de leurs proches, plusieurs affirment devoir se débrouiller seule la plupart du temps. Une des choses qui ressort des réponses fournies par les femmes interrogées, c'est le fait que la solution aux problèmes de conciliation famille-travail semble être perçue comme une responsabilité individuelle. Une répondante ajoute même qu'elle ne veut rien devoir à personne! Cependant, cette surcharge de responsabilités peut avoir des impacts négatifs sur la vie des personnes. Le témoignage qui suit illustre bien le cercle vicieux dans lequel peuvent se retrouver de nombreuses femmes: « Mon cercle d'amis a considérablement diminué dans les dernières années (j'étais peu disponible, fatiguée, trop déprimée pour sortir et voir du monde) - je n'ose plus tellement m'adresser à mes amis pour avoir du support. De ce côté, je suis plutôt isolée.»

D'autres questions de notre sondage portaient sur la situation financière des femmes et leurs stratégies pour arriver à composer avec peu de revenus. Encore là, les témoignages recueillis sont percutants et démontrent à quel point, dans bien des cas, le fait de travailler n'est pas du tout synonyme de sortir de la pauvreté. Cuisine collective, achats de vêtements et autres articles dans un bazar, dons d'église, troc, entraide, achat de marchandises endommagées à moindre prix, banque alimentaire... Bref, si les solutions ne manquent pas, le temps et l'énergie qu'il faut pour s'en prévaloir vient ajouter aux tâches déjà très nombreuses des travailleuses. Et. encore là, la qualité de vie en prend pour son rhume: «Je tiens aussi un budget, je me fais des périodes de «régime» budgétaire (pas d'argent pour les loisirs, resto, vêtements, voyage et vacances). Je favorise les activités gratuites ou pas chères, ma mère garde mon enfant gratuitement (je ne peux me payer une gardienne).»

UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Pour la FAFMRQ, il est clair que l'amélioration des conditions de vie des travailleuses et des travailleurs est intimement liée aux enjeux de la conciliation familletravail-études et doit être envisagée sous l'angle de la responsabilité collective et non plus reposer uniquement sur le dos des individus. De plus, la mise en place de solutions véritablement efficaces ne saurait se faire à la pièce, sans aborder l'ensemble des problématiques soulevées et tous les domaines concernés. On aura beau créer un nombre suffisant de places en garderie, si aucune intervention n'est faite pour mieux réglementer le marché du travail. les droits des travailleuses et des travailleurs continueront à passer en dernier, bien après les considérations liées au profit des entreprises et au « tout à la croissance économique». L'Union européenne a d'ailleurs récemment lancé « un appel au déploiement de politiques de croissance visant une reprise économique durable et riche en emplois de qualité, reposant sur l'utilisation des nouvelles technologies, une meilleure formation de la main-d'œuvre, un État providence vigoureux et des outils de mesure du bien-être qui ne se limitent pas à la croissance du produit intérieur brut. »1 Combien de temps encore faudra-t-il pour qu'on comprenne le message?

1 Desrosiers, Le Devoir, 22 janvier 2014.